

Les vents du Granit en 2020 soufflent pour plus de 1,8 M \$ dans les coffres des municipalités

Lac-Mégantic, le 11 novembre 2020 – Les 16 municipalités partenaires du parc éolien communautaire du Granit recevront, pour l'exercice financier 2021, un montant de 1 812 701 \$ en redevances sur la production d'énergie électrique que génèrent les 12 éoliennes installées dans les collines de Saint-Robert-Bellarmin. Ce montant représente, cette année encore, un record sur le plan des redevances aux municipalités. En début d'année le givre a considérablement ralenti la production, mais les 2^e et 3^e trimestres se sont avérés productifs grâce à la vitesse du vent.

« Le parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin offre de très bons résultats année après année. Je tiens à saluer les instigateurs de ce projet, dont M. Michel Poulin qui nous a quitté récemment, pour avoir travaillé avec ardeur à la mise sur pied de ce projet bénéfique pour l'environnement, le milieu et pour l'ensemble des partenaires, » a déclaré la présidente du Conseil d'administration d'Énergie du Granit, Madame Diane Roy.

« Le parc éolien communautaire offre un rendement plus qu'intéressant entre autres grâce à la fiabilité de la technologie utilisée. Les choix qui ont été faits dans le passé portent maintenant leur fruit et permettent d'envisager l'avenir avec le même optimisme, » a affirmé la secrétaire-trésorière d'EDG, Madame Sonia Cloutier.

Le parc éolien du Granit offre une capacité maximale de production de 24,5 mégawatts/heure. Ce parc est détenu à hauteur de 30 % par 16 municipalités de la MRC du Granit et à 70 % par EDF Renouvelables, partenaire d'affaires œuvrant dans l'aménagement et l'opération de parcs éoliens.

Rappelons que le Fonds de réserve de 5 M \$ a été atteint lors du dernier exercice financier faisant ainsi en sorte que les municipalités se partagent l'entièreté de la somme générée par l'énergie produite par les 12 éoliennes. Depuis 2015, les municipalités se sont partagé un montant total de 6 778 611 \$.

Le Conseil d'administration d'EDG est composé de quatre représentants de la communauté (Diane Roy, Maurice Bernier, Michel Duval et André Grenier) et de trois élus (Ghislain Breton, Jacques Breton et Jeannot Lachance) dont l'implication est grandement appréciée.

– 30 –

Source :

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Énergie du Granit
819 583-0181 poste 103
scloutier@mrcgranit.qc.ca

Informations :

Diane Roy
Présidente
Énergie du Granit inc.
dianerroy@me.com